

Exemple de matières NON ACCEPTÉES



La ficelle n'est pas acceptée.

La ficelle (corde) est considérée comme un contaminant lorsqu'elle se retrouve parmi les types de matières plastiques acceptés dans ce projet-pilote.



Merci aux participants de ce projet-pilote de veiller à la saine gestion des matières résiduelles générées en milieu agricole!



Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham
233, chemin Yamaska
Saint-Germain-de-Grantham (Qc) J0C 1K0

Téléphone : 819 395-5496
Site Web : www.st-germain.info
Courriel : gquintal@st-germain.info

Responsable du projet : Gabrielle Quintal

Récupération des PLASTIQUES AGRICOLES

➤➤➤ Projet-pilote 2017-2018



Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham

PHASE 1 - Membrane d'emballage des balles



PHASE 2 - Sac de moulée ou de ripe



PHASE 1 - PROCÉDURE

La membrane de plastique doit être **PROPRE** et **SÈCHE**.

- Couper la membrane à environ 12 pouces du sol. La partie en contact avec le sol est jetée et on récupère la section du haut seulement.
- Secouer la membrane afin d'éliminer les contaminants.
- Ranger la membrane à l'intérieur afin qu'elle puisse sécher.
- Mettre la membrane dans le sac prévu à cet effet.
 - ⇒ Le sac rempli devra être identifié au nom de l'agriculteur.
 - ⇒ Les sacs sont disponibles au bureau municipal.
- Attacher le sac rempli de membranes avec une attache autoblocante (Ty-Rap).
- Déposer le sac rempli dans le bac de récupération.



Un sac peut contenir environ 20 à 25 membranes d'emballage.

Un sac plein pèse entre 40 et 60 livres.

Le sac étant troué, il peut être récupéré sans se briser. Il est donc important de bien l'attacher.

PHASE 2 - PROCÉDURE

Le sac de moulée tressé ou de ripe doit être **PROPRE** et **SEC**.

- Secouer le sac vide afin d'éliminer les contaminants.
- Mettre le sac vide dans un sac du même type (vide, propre et sec).
 - ⇒ Les **sacs de moulée tressés VIDES** doivent être réunis dans un sac de moulée tressé vide.
 - ⇒ Les **sacs de ripe VIDES** doivent être réunis dans un sac de ripe vide.
 - ⇒ Le sac rempli devra être identifié au nom de l'agriculteur.
- Attacher le sac rempli de sacs vides avec une attache autoblocante (Ty-Rap).
- Déposer le sac rempli dans le bac de récupération.

IMPORTANT

Les membranes de plastiques, les sacs de moulée tressés et les sacs de ripe **ne doivent pas** être mis ensemble dans le même sac.

